



Le Conseil de la Communauté de communes  
Flandre Lys se déroulera le

**Samedi 11 avril 2026 à 09h00**  
**500 rue de la Lys, 59253 LA GORGUE.**

*L'ordre de jour sera le suivant :*

1. Appel, vérification du quorum et nomination du secrétaire de séance.
2. Installation du Conseil communautaire.
3. Election du Président.
4. Composition du Bureau communautaire avec détermination du nombre de Vice-Présidents et du nombre de membres du Bureau.
5. Elections des Vices-Présidents.
6. Election des membres du Bureau communautaire.
7. Lecture de la charte de l'élu local par le président.
8. Création de la Conférence des maires.
9. Fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission d'appel d'offres.
10. Fixation des conditions de dépôt des listes de la Commission Délégation de services publics.
11. Questions diverses.

Le Président,

Jacques HURLUS

